

Si vous n'arrivez pas à lire ce message, [cliquez ici](#).



Lettre n°84 du 30 octobre 2009 **OFFRES D'EMPLOI**

Animateur rayon textile sport H/F - Guichen

Contrat à Durée Indéterminée (39h) à pourvoir au 1er décembre

Mission: Mise en rayon, achats, gestion de stock

Profil: Bac Pro vente ou chef de rayon - Expérience exigée

Horaires: selon planning (du mardi au samedi)

Rémunération: selon convention collective

Contact: [Point Accueil Emploi de Guichen - 02 99 57 00 09](tel:0299570009)

Responsable technique / agent de maîtrise H/F - Maison de convalescence à

Bourg des Comptes *(offre ouverte aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (loi du 11 février 2005) ayant en règle générale une «Reconnaissance de Travailleur Handicapé» délivrée par la CDAPH (ex COTOREP) accessible aux TH)*

Contrat à Durée Indéterminée

Missions : Encadrer une équipe, planifier et organiser le travail des techniciens de maintenance, manager, mener les entretiens annuel d'évaluation, négocier les prix avec les fournisseurs, communiquer avec l'équipe de direction.

Profil : Diplômé en électricité, électronique. Connaître le système téléphonique, connaissance en sécurité incendie, connaissance en câblage souhaité.

Salaire : 1645 € Brut (sur 14 mois)

Horaires : Amplitude de 8H00 à 18H00

Garde technique : 1 semaine sur 3 (Week-End compris)

Etre domicilié à moins de 30 min de trajet.

Environnement de travail : Avoir un bon relationnel, communication orale, capacité de management, bonne gestion du stress, capacité d'écoute.

Contact: clefloch.capemploi35@adiph35.asso.fr ou [rue jules Vallès CS 16507 35065 RENNES cedex](tel:0299850934)

Pâtissier Chocolatier H/F - St Thuriel

Poste à pourvoir début novembre

Mission de 2 mois.

Salaire selon expérience.

Contact : [ACTUAL l'agencemploi - 27, bis avenue du Maréchal Leclerc - 35310](tel:0299850934)

[Mordelles - Delphine ou Fabrice au 02 99 85 09 34](tel:0299850934)

Agents de fabrication rn industrie agroalimentaire H/F - SAMSIC Intérim -

Laillé

Horaires : 2x8

Durée hebdomadaire : entre 21 heures et 35 heures.

Durée de la mission : entre une semaine et deux mois.

Début de la mission : octobre, novembre et décembre 2009

Contact : SAMSIC Intérim - 103, avenue Henri Fréville - 35000 RENNES - Tél : 02 99 86 88 88 - rennes@samsic-interim.fr



100 FEMMES 100 METIERS

L'édition 2009 de 100 Femmes 100 Métiers aura lieu du 12 au 21 novembre sur la Région Bretagne.

Dans ce cadre, une manifestation se déroulera à **Rennes le 18 novembre au CRIJ** Bretagne.

Au programme: Des espaces métiers, des mini conférences, un espace documentaire, des animations sur la diversification des choix professionnels...

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

ACTUALITES DU GREF

Actualités locales



Les inégalités salariales pointées

La moyenne des revenus salariaux des foyers bretons est inférieure de 7,5% à celle déclarée par les foyers français (22 462€ en moyenne pour un foyer breton contre 24 151€ pour un foyer français). Et entre 2004 et 2008, l'écart s'est creusé puisque la progression du montant des revenus n'est que de 8,8% en Bretagne alors qu'il est de 9,2% pour l'ensemble de la France. Des disparités très importantes sont pointées. Au niveau départemental, cette progression qui est de 9,7% en moyenne pour l'Ille-et-Vilaine, n'est que de 7,9% pour les Côtes d'Armor. Les foyers bretons figurant dans les tranches les plus élevées ont vu leurs revenus salariaux moyens grimper de 20% entre 2004 et 2008 (et passer de 67 940€ à 81 558€). Les 195 000 foyers se situant dans la tranche la plus basse ont, de leur côté, vu leurs revenus salariaux baisser en moyenne de 2%.

Comment expliquer ces écarts qui ne cessent de se creuser ? Pour l'Insee, le développement des temps partiels et la précarisation de l'emploi qui touchent en priorité les foyers les plus modestes, ont aussi sur eux des conséquences plus importantes que sur les autres foyers.

Les disparités se creusent également d'une commune à une autre, d'une grande ville à une petite ville... Est-ce leurs habitants qui s'enrichissent ou les plus pauvres qui n'ayant plus les moyens de vivre au coeur des grandes villes, se tournent vers leur périphérie ?

Le Télégramme, 19/10/09



Auto-entrepreneur. La création d'entreprise explose en Bretagne

L'Insee annonce pour le troisième trimestre 2009, 5 076 nouvelles entreprises en Bretagne. Par rapport à l'année précédente, ce trimestre enregistre une progression de 87,9% des créations d'entreprises. Le statut d'auto-entrepreneur génère à lui seul, plus de la moitié des créations.

Pour cette première partie de l'année, de janvier à septembre, 16 334 entreprises

ont ainsi vu le jour. Les Côtes d'Armor ont créé 2 919 entreprises (+74,7% par rapport à l'année passée), le Morbihan 5 143 (+72,8%), l'Ille-et-Vilaine 4 154 (+72%) et le Finistère 4 118 (+68,4%).

Selon les premiers chiffres de l'Urssaf, les auto-entrepreneurs se classent en trois grandes catégories sensiblement égales : les retraités, les demandeurs d'emploi et les salariés - étudiants. Et pour l'instant, seulement la moitié d'entre-eux a commencé à émettre des factures, pour la plupart dans des activités de services de proximité aux entreprises ou aux particuliers.

[Qui sont les auto-entrepreneurs ? dans la Revue de presse n°74, du 28 septembre au 4 octobre 2009, du GREF Bretagne](#)

Le Télégramme, 21/10/09



Rennes. Un pôle d'autoformation ouvert aux Champs Libres

La médiathèque des Champs Libres a signé un partenariat avec la BPI (Bibliothèque publique d'information) du centre Georges Pompidou pour une mise à disposition de logiciels d'apprentissages. La médiathèque de Rennes grâce à son nouveau pôle d'autoformation, permet aux usagers une consultation libre de logiciels d'apprentissage ou d'ouvrages d'autoformation (langues, bureautique, remise à niveau maths-français, code de la route...). L'emprunt est aussi possible mais payant. Le pôle propose également à ceux qui le souhaitent et qui disposent d'internet, un accès à certaines plates-formes de cours à distance. Une sélection de sites internet d'autoformation les accompagnera aussi dans leurs apprentissages.

[En savoir plus sur le site de rennes.maville.com](http://rennes.maville.com)

Ouest-France, 21/10/09

Actualités nationales



Economie : l'industrie automobile et la valorisation des métiers d'art

L'industrie automobile semble reprendre confiance : Mitsubishi, l'un des premiers constructeurs à lancer les voitures électriques au Japon, compte en fabriquer 55 000 en 2013, dont 25 000 destinées à l'Europe pour son partenaire français PSA. Ce dernier affiche son optimisme pour la fin de l'année 2009 et pour 2010 : de nouveaux modèles devraient doper les ventes et son chiffre d'affaires a moins baissé au 3^e trimestre 2009. Toutefois, ses usines européennes ne fonctionnent actuellement qu'à 85% de leur capacité.



Catherine Duma, sénatrice UMP, a remis le 19 octobre à François Fillon, un rapport sur les métiers d'art. L'objectif : valoriser la filière et renforcer son poids à l'international.

[Le rapport sur les métiers d'art, sur le Portail du gouvernement](#)

Le Monde, Les Echos, 20/10/09 ; Les Echos, 22/10/09

Emploi : les contrats aidés pour les jeunes, l'embauche des cadres, des étudiants en lettres et des seniors



Un rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) formule de nouvelles recommandations pour favoriser l'emploi des jeunes. Elles concernent notamment la refonte du CAE (Contrat d'accompagnement

vers l'emploi), afin qu'il prépare mieux les jeunes à la vie active dans le secteur privé. Des propositions concernant les entreprises et les jeunes des quartiers difficiles sont aussi énoncées.

Une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) signale que l'emploi des cadres est en berne, pour le 3^e trimestre 2009. Les jeunes diplômés et les cadres avec peu d'expérience professionnelle sont les plus touchés.



Une étude du Céreq "De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse", analyse l'insertion professionnelle des licenciés universitaires. Les étudiants de lettres s'insèrent très bien : 3 ans après leur licence, seuls 5% d'entre-eux sont au chômage, contre 7% pour la moyenne des licenciés. Et de grandes entreprises s'intéressent à eux via des opérations de recrutement comme "Phénix" ou "Elsa". Cependant, les titulaires d'un master littéraire peinent plus que les autres à devenir cadre.

Les Echos du 20 octobre font part d'une étude du cabinet Mercuri Urval menée auprès d'une centaine d'entreprises, sur le plan d'action en faveur de l'emploi des seniors. 33% des sondés indiquent ne pas avoir de priorités ou de projets spécifiques pour les seniors. Et un quart des sociétés jugent "difficile" voire "impossible" l'obligation légale de recrutement de seniors. Cette dernière prend effet à compter du 1^{er} janvier 2010 pour les entreprises d'au moins 50 salariés.

[Le rapport, sur le site du COE](#)

[Le communiqué de presse sur les recrutements cadre du 3^e trimestre 2009, sur le site de l'Apec](#)

[La synthèse de l'étude du Céreq, sur le site du Céreq](#)

Le Monde, 19/10/09, 23/10/09 ; Les Echos, 20/10/09, 21/10/09, 22/10/09

Crise économique : impact sur l'emploi et la formation



Les Echos du 20 octobre ont édité un supplément destiné aux jeunes ou futurs diplômés, qui traite de l'impact de la crise économique sur l'emploi et la formation. Structuré en 2 parties (se former, décrocher un emploi), il présente les cursus qui rencontrent un très fort succès, l'adaptation des universités à la professionnalisation des étudiants,

mais aussi les secteurs qui continuent de recruter, les attentes des recruteurs et propose des solutions en attendant le CDI.

Les Echos, suppl. 20/10/09

Conditions de travail à Pôle emploi : propositions de Christian Charpy



A l'issue de la réunion avec l'ensemble des organisations syndicales de Pôle emploi le 23 octobre 2009, Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi, a annoncé le maintien du calendrier de déploiement des sites mixtes ainsi que l'ouverture d'une négociation sur le stress au

travail.

[Lire le communiqué sur le site de Pôle emploi](#)

AEF, 23/10/09



Précisions sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

La DGEFP précise, dans une circulaire du 21 octobre 2009, les modalités de décompte des travailleurs handicapés et élargit les catégories de stages permettant aux sociétés soumises à l'OETH de remplir leur obligation d'emploi.

[En savoir plus sur le site de WK RH](#)

WK RH, 26/10/09